



**École Notre-Dame-de-Fatima  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**PROCÈS-VERBAL DU 17 juin 2026  
De la sixième séance ordinaire tenue au  
152, rue Principale Sud  
Amos (Québec) J9T 2J7**

**Présences**

|                        |  |
|------------------------|--|
| Mme Andréane Brouard   |  |
| M. Martin Gaudet       |  |
| Mme Mylène Labrecque   |  |
| M. Anthony Rondeau     |  |
| Mme Jacinthe Thériault |  |
| Mme Angèle Trépanier   |  |
|                        |  |
|                        |  |
|                        |  |
|                        |  |
|                        |  |
|                        |  |
|                        |  |
|                        |  |
|                        |  |
|                        |  |

**Direction**

|                       |  |
|-----------------------|--|
| Mme Francesca Germain |  |
|-----------------------|--|

**Absences**

|                   |  |
|-------------------|--|
| Mme Éline Caron   |  |
| Mme Karine Briand |  |



**1 Mot de bienvenue et ouverture de la séance**

Le quorum étant atteint, la rencontre débute à 18 h 02.

**2 Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CE-253-26

Adoption de l'ordre du jour

IL EST RÉSOLU, sur la proposition d'Angèle Trépanier  
QUE l'ordre du jour de cette séance soit adopté.

ADOPTÉ

**3 Lecture et adoption du procès-verbal du 11 mai 2026 et du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 mai 2026**

CE-254-26

Lecture et adoption du  
procès-verbal du 11 mai  
2026 et du procès-verbal  
de la séance extraordinaire  
du 25 mai

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mylène Labrecque  
QUE le procès-verbal de la rencontre du 11 mai 2026 et celui de la séance extraordinaire  
du 25 mai soient adoptés tels que modifiés.

ADOPTÉS

**4 Adoption de la proposition du budget annuel de l'établissement en préparation de l'an prochain (Art. 95 et 110.4)**

CE-255-26

Adoption de la proposition  
du budget annuel de  
l'établissement en  
préparation de l'an  
prochain (Art. 95 et 110.4)

IL EST RÉSOLU, sur la proposition d'Andréane Brouard  
QUE le budget soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ

**5 Adoption des règles de fonctionnement du service de garde de l'an prochain (Art. 77.2)**

CE-256-26

Adoption des règles de  
fonctionnement du SDG  
de l'an prochain (Art.  
77.2)

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mylène Labrecque  
QUE les règles de fonctionnement du service de garde de l'an prochain soient adoptées  
avec les corrections discutées.

**6 Préparation et adoption du rapport annuel du conseil d'établissement et transmission au centre de services scolaires (Art. 82 et 110.4)**

CE-257-26

Préparation et adoption du  
rapport annuel du conseil  
d'établissement et  
transmission au centre de  
services scolaires (Art. 82 et  
110.4)

IL EST RÉSOLU, sur la proposition d'Andréane Brouard  
QUE le rapport annuel du conseil d'établissement soit préparé, adopté et transmis au  
Centre de services scolaire Harricana tel que présenté.



- 7 Évaluation des résultats de l'établissement au regard de la lutte contre l'intimidation et la violence pour l'année en cours et distribution d'un document faisant partie de cette évaluation aux parents, aux membres du personnel, aux élèves (le cas échéant) et au protecteur de l'élève (Art. 83.1 et 110.4)

Aucune information à ce sujet.

- 8 Reddition de compte concernant le budget annuel de fonctionnement du conseil d'établissement au centre de services scolaires (Art. 66 et 108)

Après le paiement de la facture du conseil d'établissement du 17 juin 2026, l'argent restant ira aux activités de l'école.

- 9 Présentation des COSP et des contenus obligatoires

Madame Andréane Brouard informe les membres du conseil que le CALCS peut faire des ateliers avec les 5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année



## 10 Représentants des enseignants

### i. Préscolaire;

Visite du Refuge Pageau avec les parents pour la maternelle 4 ans.

Les élèves de maternelle 5 ans sont allés visiter la classe de 1<sup>ère</sup> année.

### ii. 1<sup>er</sup> cycle;

Rien à mentionner pour le 1<sup>er</sup> cycle. \_\_\_\_\_

### iii. 2<sup>e</sup> cycle

Rien à mentionner pour le 2<sup>e</sup> cycle.

### iv. 3<sup>e</sup> cycle

Soirée des finissants pour les élèves de 6<sup>e</sup> année.

### v. Service de garde

Des jeux gonflables ont été loués pour le service de garde durant les journées pédagogiques.

## 11 Information du comité de parents et correspondance reçue

Aucune information ou correspondance reçues pour le comité de parents.



**12 Questions du public**

Aucune question du public.

**13 Varia**

Aucun sujet à ajouter.

**14 Date de la prochaine rencontre**

Il n'y a pas d'autres rencontres durant l'année 2025-2026.

**15 Levée de l'assemblée**

IL EST RÉSOLU, sur la proposition de Mylène Labrecque

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 06.

ADOPTÉE

CE-258-26

Levée de l'assemblée

---

Signature du président

---

Signature de la secrétaire